

Image not found or type unknown



Garantie dépassée d'1 mois 1/2 pour une réparation ordinateur.

Par **Tequila199**, le **20/04/2017** à **15:29**

Bonjour,

Mon ordinateur est tombé en panne en décembre. J'ai fait appel à une société autre que la marque pour le réparer. Ils ont changé la carte graphique. Malheureusement, il a de nouveau le problème. Je les ai appelés mais ils ne peuvent rien faire car leur garantie est de 3 mois.

Ai-je un recours?

Merci d'avance.

Cordialement.

Tequila.